

PRÉPOSÉ OU PRÉPOSÉE AUX SERVICES AUXILIAIRES

Le préposé ou la préposée aux services auxiliaires soutient les adultes ayant une déficience physique permanente en les aidant à prendre soin de leur personne et à effectuer des tâches de la vie quotidienne et des travaux ménagers. Le préposé ou la préposée offre ce soutien sous la direction des clients et selon les paramètres de l'entente de services et des politiques et procédures approuvées.

Activités et exigences principales

- Fournir des services auxiliaires aux clients, notamment aider physiquement les clients à accomplir des tâches ou, s'il y a lieu, les guider pour leur permettre d'accomplir des tâches.
- Remplir le registre des activités quotidiennes ainsi que toute autre documentation précisée dans l'entente de services.
- Pouvoir travailler par quarts selon les horaires établis par le ou la responsable du programme et conformément à la convention collective.
- Fournir, au besoin, des renseignements sur les clients au responsable ou à la responsable du programme.
- Communiquer clairement avec le ou la responsable du programme et avec les autres membres de l'équipe au moyen du registre des activités quotidiennes, de livrets de communication et de tableaux de communication, entre autres.
- Assister aux réunions du personnel au besoin.
- Garder à jour son certificat de secourisme et de RCR, et suivre une formation annuelle sur les soins du dos.
- Veiller à ce que l'espace réservé au personnel et les accessoires et appareils des clients demeurent propres et en bon état.
- Veiller à ce que l'espace de bureau d'ALSO et les logements collectifs soient entretenus conformément aux lignes directrices établies par le ou la responsable du programme.
- Respecter toutes les normes et les lignes directrices en matière de santé et de sécurité.
- Détenir un permis de conduire valide, avoir accès à un véhicule tous les jours et avoir la flexibilité d'aller aider les clients à leur domicile ou sur les lieux d'un programme de quartier de soins, ou encore dans la communauté là où les services sont requis.

Compétences et efforts requis

- Avoir de l'expérience en prestation de soins personnels, y compris en exécution d'interventions intrusives, ou être à l'aise de fournir ces soins.
- Suivre volontiers les directives des clients et reconnaître que les clients sont les experts en ce qui concerne leurs soins.
- Posséder d'excellentes aptitudes à la communication et à la planification, faire preuve de tact et de diplomatie et avoir la capacité de fournir à tous les clients des services auxiliaires de manière positive.
- Efforts physiques exigés tous les jours et de façon répétitive : pousser, tirer, transporter, soulever (de 20 à 50 lb), s'agenouiller, s'accroupir, s'étirer pour atteindre un objet, faire des rotations du tronc, se pencher, s'asseoir et marcher. Les membres du personnel doivent pouvoir répondre aux exigences physiques de l'emploi.